

# Handicap à l'école : l'inclusion manque de moyens

Comme à chaque rentrée, des enseignants et des parents dénoncent le manque d'assistants pour élèves en situation de handicap (AESH). Les rassemblements se multiplient dans la Manche.

## La mobilisation

Tandis que quelques personnes sont réunies devant la direction académique de Saint-Lô, mardi 3 octobre en fin de journée, une femme, la cinquantaine, s'arrête pour déposer un courrier dans la boîte aux lettres de l'administration. Elle porte une minerve et montre des bleus et des griffures. S'adressant aux quelques syndicalistes présents, elle lance : « **Dîtes bien que c'est inadmissible de se faire frapper par des enfants parce qu'on ne peut pas faire correctement son boulot, parce qu'on n'est pas assez nombreux, parce qu'on ne peut pas s'occuper de tout le monde...** » Elle est assistante d'élève en situation de handicap (AESH).

Des enseignants, des parents d'élèves, des assistants d'élèves en situation de handicap (AESH)... À Villedieu-les-Poêles, à Saint-Lô à Cherbourg ou encore à La Hague, plusieurs rassemblements organisés dans la Manche ont voulu tirer le signal d'alarme sur l'accompagnement du handicap en milieu scolaire.

## Une assistante pour six élèves

Devant le collège Le Dinandier, à Villedieu-les-Poêles, les enseignants sont allés à la rencontre des parents avant la première heure de cours. Professeure de français et référente pour les élèves à besoins particuliers, Marion Caens résume la situation de son établissement : « **Nous avons actuellement treize élèves ayant une notification de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) dont trois avec un accompagnement individualisé à 100 %. Or, après deux arrêts qui étaient pourtant prévus mais non remplacés, nous n'avons en ce moment qu'une AESH.** »

Dans ce collège situé en zone REP + (éducation prioritaire) « **où il y a des familles en situation précaire** », l'enseignante et ses collègues se disent « **évidemment favorables à l'inclusion scolaire mais avec les moyens humains qui correspondent aux besoins. Ce qui n'est pas le cas. En 2015, une AESH s'occupait d'un élève. Aujourd'hui, elle s'occupe de six élèves** ».

Les syndicats enseignants ont rendez-vous avec la direction académique de la Manche mercredi 18 octobre. « **Si l'Éducation nationale fait avec les moyens qu'on lui donne dans le département, les services nous disent aussi qu'il n'y a pas assez d'AESH sur le territoire, s'étonnent les enseignants. On en connaît pourtant. Ils ou elles ont candidaté mais on leur répond qu'il n'y a pas de poste.** »

Enseignante au collège de Bricquebec, Dominique Peillout indique que le nombre de notifications « **a augmenté de 26 % entre 2022 et 2023 mais sans les moyens supplémentaires correspondants.** Comme c'est régulièrement le cas depuis des années, les syndicats enseignants demandent aussi que les AESH aient un statut de fonctionnaire et soient reconnus comme une profession à part entière, avec une formation et un salaire évolutif. Selon un calcul réalisé par FO, un AESH qui a dix ans d'ancienneté voit son salaire évoluer au fil des années de 17 € ».

Contactée en début de semaine pour faire le point sur la situation des assistants d'élèves en situation de handicap, la Direction académique de la Manche n'avait pas encore donné suite à nos sollicitations.

Sébastien BRÊTEAU.



Un rassemblement dénonçant le manque d'assistants d'élèves en situation de handicap (AESH) s'est déroulé mardi 3 octobre devant le collège le Dinandier de Villedieu-les-Poêles.

## Marion Caens